

Le petit Bruyerois

Commune des Bréviaires

N°48 - avril 2016



- Directeur de la publication
Yves Maury
- Responsable rédaction
Evelyne Ridel
- Conception graphique et impression
Créatis - 01 30 62 01 37
- Crédits photos R. Sadoux, P. Guichon,
M. Fresnoy, B. Sadoux, V. Gerbet

www.mairie-breviaires78.fr

Imprimé sur papier 50% de fibres recyclées, 50% FSC
ISSN : 16227-5284
DIFFUSION GRATUITE



Sommaire

• L'éditorial du Maire	2	• La vie en commun	15
• Infos CCE	5	• La vie au quotidien	18
• Résultats des élections	6	• Baptême des cloches	22
• L'école	7	• Etat civil	23
• Travaux sur la commune	10		
• Ça s'est passé	12		

*Monsieur le Député,
Monsieur le Sous Préfet,
Monsieur le Conseiller Régional
Monsieur le Conseiller Départemental
Mesdames et Messieurs les Maires, Adjoints et
Conseillers Mesdames, Messieurs, chers amis,*

Merci d'avoir répondu à mon invitation et celle du Conseil Municipal. C'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité et moi-même, nous vous accueillons aujourd'hui, toujours aussi nombreux à ce rendez-vous de début d'année. Votre présence est importante, c'est l'expression d'une fidèle solidarité dont nous avons tous besoin.

Ce moment privilégié de rencontre, de partage et d'amitié, me permet d'adresser à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles, ainsi qu'à l'ensemble des Bruyérois nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement personnel.

J'ai, et nous avons tous, une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement et pour ceux qui nous ont quittés en 2015. Une année a pris fin, une autre commence. Avec l'espoir, toujours, que cette année nouvelle sera plus belle, plus lumineuse et pleine de satisfactions personnelles et collectives.

Si chaque année, dans chaque commune et dans chaque collectivité, s'ouvre par une cérémonie traditionnelle de vœux à tous les citoyens, via leurs représentants que nous sommes, à des degrés divers.

Si chacune est régulièrement marquée, à l'image de la vie, par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement, individuellement ou collectivement.

L'année 2015 restera à jamais dans nos mémoires avec ces actes terroristes.

Des actes qui nous auront rappelé que nous sommes entrés depuis des années dans une guerre impitoyable entre nos démocraties avec leurs valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité et des forces obscurantistes, violentes et assassines adeptes de la mort.

Sur le plan international, l'année 2016 s'annonce l'année du tournant, en matière de lutte contre le terrorisme et contre l'état islamique.

Il appartient aux grandes institutions internationales, aux grandes puissances, à l'Europe, bien sur la France et à toutes les autorités publiques de prendre toutes les dispositions nécessaires en termes de moyens physiques,



Les vœux du Maire

financiers et législatifs pour ne pas perdre cette guerre. Au delà de ces jours d'émotion, de commémoration, puisse notre extraordinaire réaction citoyenne perdurer et ne pas se déliter !

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite la bienvenue à tous les Bruyérois récemment installés dans notre commune. Qu'ils soient rassurés, ils ont fait le meilleur choix.

Cette cérémonie des vœux 2016 s'inscrit dans un autre contexte particulier, celui de la poursuite de la crise qui impacte directement la France bien sur, aussi indirectement, toutes les collectivités locales françaises auxquelles le gouvernement exige de très gros efforts d'ajustement et d'économie.

La commune des Bréviaires n'échappe pas à la règle. D'abord, les dotations de l'état sont en très forte baisse depuis 2010 et jusqu'en 2017 : notamment La DGF, Dotation Globale de Fonctionnement de l'état versée aux communes.

Ensuite la chute globale des subventions de l'état, du département et de la région. Mais ce n'est pas fini, car à ces baisses de recettes s'ajoute la hausse substantielle des dépenses auxquelles l'état nous contraint :

- ▶ Il y a le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales (FPIC) qui depuis 2012 consiste à ponctionner jusqu'en 2017 le budget des communautés et des communes dites riches pour le reverser à d'autres dites pauvres. C'est donc 780 millions prélevés en 2015 et 1 milliard prévu en 2016.
- ▶ Et puis, il y a le transfert des responsabilités et les nouvelles charges. Les fameux T.A.P, temps activités périscolaires a la charge des communes suite a la célèbre réforme des rythmes scolaires. Dont le coût est de 250 euros /enfant soit 25000 euros /an.

Pour mémoire, d'autres taches transférées par l'état telles que : la dématérialisation et l'instruction des permis de construire. Autant de charges de personnel dont l'état s'est délesté sur les communes sans contrepartie financière.

Enfin pour couronner le tout, les pénalités : certaines communes doivent payer pour insuffisance de logements sociaux. Tout cela fait beaucoup et n'est pas sans conséquence dans la gestion des finances des communes.

Aux Bréviaires, nous poursuivrons dans la voie de réalisation d'économies dans les charges de fonctionnement et le budget d'investissement.

Chacun aura compris, que nous ne réaliserons en 2016 que ce qui est vraiment nécessaire avec comme priorité : la sécurité, l'entretien de nos bâtiments publics, l'école, nos voiries communales, l'éclairage public et le maintien des services communaux.

Nos gouvernants transfèrent aux collectivités locales l'impopularité d'assurer financièrement les charges dont l'état se défait en réduisant nos ressources de façon drastique. Malheureusement, tout pousse certaines communes à l'augmentation des impôts bien que leur gestion soit particulièrement rigoureuse.

2015/2016, c'est aussi l'application de la loi "NOTRE". (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Loi qui concerne le découpage des régions, le renforcement des collectivités et redéfinit les compétences entre l'Etat, la Région, le Département et les Collectivités.

La loi précise que les intercommunalités devront atteindre le seuil minimum de 15000 habitants au lieu de 5000 auparavant et seront organisées autour d'un bassin de vie.

Le renforcement des collectivités a imposé aux Préfets de Région et de Département à proposer de nouveaux schémas intercommunaux pour respecter le seuil minimal de 15 000 habitants.

Au 1^{er} janvier 2016. Les communes de Maurepas et de Coignieres ont quitté notre Communauté pour être rattachées à la "CASQY" Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines.

Notre Communauté au 1er janvier 2016, est composée de 3 communes et n'atteint pas les 15 000 habitants imposés par la loi et par conséquent condamne sa pérennité.

C'est donc une fusion de la Communauté de Communes des étangs avec la Communauté d'Agglomération de Rambouillet territoires qui est retenue par monsieur le Préfet avec pour date d'effet le 1er janvier 2017.

La même fusion est retenue pour la Communauté Contrée d'Ablis la "CAPY".

La CASQY, Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin en Yvelines comprend au 1^{er} janvier 2016 : 12 communes soit 230 000 habitants.

La Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires comprendra après la fusion au 1er janvier 2017 : 36 communes et environ 80 000 habitants.

Au 1^{er} janvier, nous rejoindrons la "CART" Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires. C'est le respect d'une pure logique territoriale, je dirai gravée « dans le marbre » depuis 2002 par les élus des 18 communes du canton de Rambouillet.

En 2002, il avait été envisagé de créer une Communauté

d'Agglomération regroupant tout le canton de Rambouillet, mais très vite les élus ont estimé que le périmètre était trop important. Il était préférable d'apprendre à travailler ensemble sur des périmètres à taille humaine.

C'est donc, deux Communautés de Communes au lieu d'une Communauté d'Agglomération qui ont été validées par le Préfet des Yvelines en 2003/2004 ; le nord avec 5 communes et le sud avec 13 communes.

Chacun de vous aura remarqué que le nombre de communes entre la Communauté de Saint Quentin en Yvelines, soit 12 communes, et la Communauté de Rambouillet Territoires, soit 36 communes, atteste bien du classement de chaque territoire : l'urbain et le rural

La commune des Bréviaires en choisissant d'accepter la fusion avec la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires a souhaité préserver sa ruralité et rester dans son bassin naturel de vie.

L'année 2016 permettra à notre Communauté de Communes des Etangs d'harmoniser ses compétences avec celles de la Communauté de Rambouillet Territoires et de réaliser quelques investissements tels que :

- ▶ L'installation d'un terrain multisports sur chacune de nos trois communes.
- ▶ Le déploiement de la fibre optique, avec l'espoir que soit réalisé en 2016 le raccordement des mairies et écoles de nos trois communes.

Je n'oublie pas de confirmer notre soutien communal et intercommunal à la commune des Essarts Le Roi pour son refus à la création d'une aire de grand passage pour les gens du voyage.

Outre les nombreux arguments défavorables à ce projet... notamment la proximité d'habitations près du site, je considère un certain manque de reconnaissance de l'état envers cette commune qui a déjà accepté l'installation d'une aire d'accueil intercommunale permanente sur son territoire.

Si le plan départemental impose la création d'une aire dans le sud Yvelines il faut rappeler que le sud Yvelines ne commence pas aux Essarts le Roi, mais bien à Versailles.

En 2016, nous serons très attentifs sur le devenir du Haras National. En cas de vente du site, la commune pourra être candidate à l'acquisition des 30 hectares de prairies existantes pour protéger son environnement naturel. En 2016, la commune a lancé la révision obligatoire de son Plan Occupation des Sols (P.O.S) en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U).

J'espère que les municipalités resteront maîtresses de leur P.L.U malgré les velléités de transfert de la

compétence urbanisme aux Intercommunalités par le gouvernement.

La maîtrise de l'urbanisme est essentielle car c'est du paysage, de la physionomie et du bien être de nos communes dont il s'agit.

C'est pour un maire la compétence essentielle dont il dispose pour une évolution raisonnée et maîtrisée de sa commune.

La nouvelle année c'est l'occasion pour moi de saluer le travail accompli par le personnel communal qui travaille tout au long de l'année au service de la commune et au bien être des habitants.

Permettez-moi d'associer le personnel Intercommunal.

Je voudrais remercier les personnalités politiques qui nous soutiennent moralement et financièrement : Sénateur, Député, Conseiller Régional, Conseillers Départementaux.

Merci également à l'ensemble des fonctionnaires des administrations d'Etat, souvent en première ligne face aux problèmes de notre société, le personnel de la Région, du Département, de la Préfecture, de la Sous Préfecture et de la Trésorerie.

Je veux remercier les enseignantes de notre commune qui œuvrent au service de la promotion de tous et de l'épanouissement de chacun.

Je connais les difficultés auxquelles vous êtes confrontées au quotidien et le poids de vos responsabilités.

Mais je sais aussi la force de votre dévouement, la passion et la vocation qui vous animent pour instruire, éduquer, servir une certaine idée de la France, de la République et de l'Humanité.

Je n'oublie pas les services publics : ERDF, GRDF, FRANCE TELECOM , ORANGE, LA POSTE...

Vous me permettez de citer tout particulièrement ceux qui interviennent sur le terrain et dans des circonstances souvent difficiles : la Gendarmerie, la Police, mais également les sapeurs-pompiers qui méritent notre reconnaissance compte tenu des risques qu'ils encourent quotidiennement dans l'exercice de leurs missions.

Permettez moi aussi de saluer les acteurs bénévoles de la vie associative qu'elle soit sportive, sociale, culturelle ou tout simplement citoyenne pour leur apport précieux au lien social et à l'animation de notre village.

Merci aux bénévoles du Comité des Fêtes pour la préparation de cette cérémonie. Je voudrais également vous dire merci, à vous toutes et tous, pour tout ce que vous faites pour notre commune; merci aux membres de mon équipe municipale pour leur implication, leur amitié, leur fidélité et leur solidarité.

Croyez bien que j'apprécie la qualité de votre engagement et la puissance de votre dévouement.

Merci à leurs conjoints qui supportent leurs nombreuses absences. Je remercie également mon épouse, pour sa patience et son soutien.

Avant de vous inviter à vous rapprocher du buffet, je voudrais remercier les habitants de la commune, vous mes amis Bruyérois. Grâce à vous, je suis nanti d'un exceptionnel vécu de bientôt 15 années.

Parce que nous nous sommes rencontrés, parce que nous nous sommes parlés, parce qu'avec vous, j'ai beaucoup appris et parce qu'ensemble nous partageons le même attachement pour notre commune, notre expérience est très riche.

Bien entendu, il nous reste toujours des marges de progression pour améliorer nos comportements et pourquoi ne pas atteindre l'excellence.

Mais je suis certain qu'en 2016 nous allons encore ensemble continuer à progresser vers un plus grand respect des règles de courtoisie, de bon voisinage et, tout simplement, du bien vivre ensemble.

On ne réussit rien sans avoir une vision commune, sans avoir de références partagées, sans donner un sens à ce que nous faisons ensemble, chaque jour, avec le respect, la passion du cœur et de la raison.

Pour écrire l'avenir, il ne faut pas oublier le passé. Il est utile de s'en nourrir pour faire mieux demain.

Dans ces temps de doute et d'inquiétude, sachons donner une place à l'espoir : en agissant pour toujours plus de solidarité et de justice, en retrouvant notre capacité d'imagination collective, pour Co-construire demain.

Ce sont les souhaits que je formule pour cette nouvelle année.

Permettez-moi, au nom du Conseil Municipal, en mon nom personnel et de l'administration municipale, de souhaiter à chacune et à chacun une très bonne année 2016.

Qu'elle soit pleine de santé, de joies, de réussites, de chaleur et de bonnes nouvelles pour vous et vos proches, et aussi pour les Bréviaires.

Merci de votre présence et de votre écoute.

Le Maire,
Président de la Communauté de
Communes des Etangs

Yves MAURY

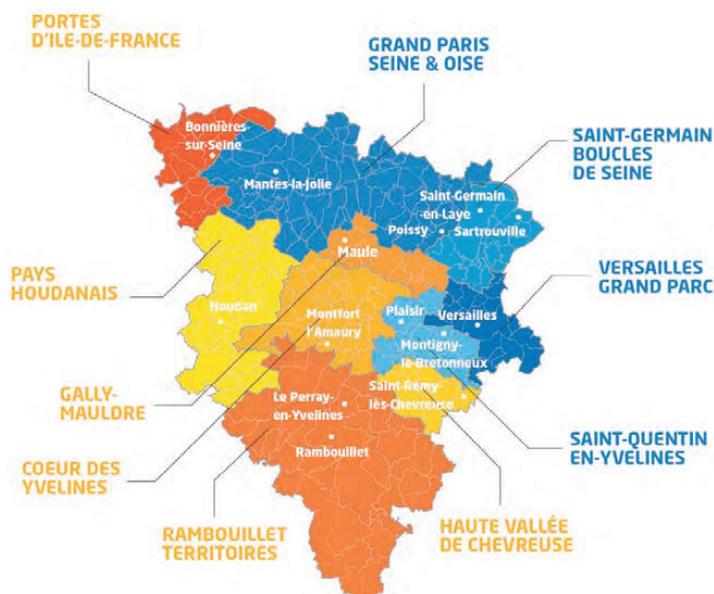
Des nouvelles de la CCE



• LE SAVIEZ VOUS ? •

Les nouvelles intercommunalités

La loi sur la nouvelle organisation territoriale (loi NOTRE) impose depuis le 1^{er} Janvier, aux communautés de communes, communautés d'agglomération et communes de se regrouper pour former des établissements publics d'au moins 15 000 habitants. Dans les Yvelines, de nouvelles entités ont ainsi été créées. Certaines d'entre elles, encore à l'état de projet de schéma départemental, ne seront officiellement effectives que dans un an.



EFFECTIVES AU 1^{ER} JANVIER 2016

Communes Habitants

Grand Paris Seine & Oise (Communauté urbaine)

Fusion des Communautés d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines, de Seine-et-Vexin, des Deux Rives de Seine et de Poissy-Achères-Conflans, et des Communautés de Communes Côteaux du Vexin et Seine-Mauldre.



Saint-Germain Boucles de Seine (Communauté d'agglomération)

Fusion des Communautés d'Agglomération Saint-Germain Seine et Forêt et Boucle et la Seine et de la Communauté de Communes Maisons-Mesnil + incorporation de la commune de Bezons (Val-d'Oise)



Versailles Grand Parc (Communauté d'agglomération)

Extension de l'intercommunalité à la commune de Vélizy-Villacoublay



Saint-Quentin-en-Yvelines (Communauté d'agglomération)

Fusion de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de la Communauté de Communes Ouest Parisien + incorporation des communes de Maurepas et Coignières



Vous voulez savoir de quel regroupement vous dépendez ?
Rendez-vous sur : www.yvelines.fr/intercommunalite

EFFECTIVES AU 1^{ER} JANVIER 2017

Communes Habitants

Portes d'Ile-de-France (Communauté de Communes)

Projet de fusion des Communautés de Communes Portes d'Ile-de-France et Plateau de Lomoye



Pays Houdanais (Communauté de Communes)

Reste à l'identique



Coeur d'Yvelines (Communauté de Communes)

Reste à l'identique



Gally-Mauldre (Communauté de Communes)

Reste à l'identique



Haute Vallée de Chevreuse (Communauté de Communes)

Reste à l'identique



Rambouillet Territoires (Communauté d'agglomération)

Fusion de la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires avec les Communautés de Communes Contrée d'Abblis Portes d'Yvelines, et des Etangs.



Les élections

• ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 22 ET 29 MARS 2015 • Saisie des résultats - Premier tour

Département : 78	Commune : 108	Bureau de vote : 0001	Canton : 14	Circonscription : 10
<ul style="list-style-type: none"> Département : Yvelines Commune : Les Bréviaires BV= 0001 Canton : RAMBOUILLET Circonscription : 10^{ème} circonscription 		<ul style="list-style-type: none"> Inscrits : 860 Abstentions : 427 Votants : 433 Blancs : 4 Nuls : 14 Exprimés : 415 		<ul style="list-style-type: none"> Abstentions : 49,65% Participation : 50,35% Blancs : 0,92% Nuls : 3,23% Exprimés : 95,84%

N° Panneau	Noms des candidats	Voix
001	Mme MARCHAND Sophie et M. TROTIGNON Jean-Luc	43
002	Mme DE LACOSTE Agnes et M. ROBERT Boris	120
003	M. BENIZE Georges et Mme BOUTIN Christine	110
004	M. JUTIER David et Mme VIGNAUD Claire	58
005	M. HUSSON Jean-Claude et Mme LACOUTURE Diane	84

Saisie OK

- TOTAL : 415

• ÉLECTIONS RÉGIONALES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015 • Saisie des résultats - Second tour

Département : 78	Commune : 108	Bureau de vote : 0001	Canton : 14	Circonscription : 10
<ul style="list-style-type: none"> Département : Yvelines Commune : Les Bréviaires BV= 0001 Canton : RAMBOUILLET Circonscription : 10^{ème} circonscription 		<ul style="list-style-type: none"> Inscrits : 877 Abstentions : 336 Votants : 541 Blancs : 9 Nuls : 9 Exprimés : 523 		<ul style="list-style-type: none"> Abstentions : 38,31% Participation : 61,69% Blancs : 1,66% Nuls : 1,66% Exprimés : 96,67%

N° Panneau	Tête de Liste / Nom abrégé de la liste	Voix
002	M BARTOLONE Claude - La gauche avec Bartolone	166
010	Mme PECRESSE Valérie - Liste Péresse	256
012	M. DE SAINT JUST Wallerand - Front National	101

Saisie OK

- TOTAL : 523

Du côté de l'école



• FÊTE DE L'ÉCOLE •



• TAPS •

Depuis l'année dernière, et ce afin de suivre les directives de l'Etat, la Mairie des Bréviaires, a dû mettre en place après l'école, des Temps d'Activités Périscolaires (TAPS) à raison de 3 heures par semaine.

Après concertations entre l'équipe Municipale et celle des Représentants de Parents d'élèves, il a été retenu d'instaurer ces TAPS de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis. Soit un allongement de 1/4 d'heure, sur 3 jours par rapport à l'année dernière. Nous sommes donc passés de ¾ d'heures à 1 heure. En effet ce temps étant très court, il était très difficile de mettre en place des activités :

- ▶ Qui nécessitent un déplacement des enfants en dehors de l'école (obligation d'avoir du personnel en plus afin d'encadrer, de rémunérer les intervenants et l'activité).
- ▶ Qui ne dépassent pas 40 mn (temps d'habillage, déshabillage, nettoyage en plus).
- ▶ Qui nécessitent du personnel diplômé au regard d'activités spécifiques.

L'équipe Municipale a fait le choix de solliciter des bénévoles afin d'encadrer ces TAPS. Un appel a donc été « lancé » au niveau de la commune. Appel au tissu associatif, mais également aux parents et de manière plus générale à la population. 4 bénévoles (2 personnes « du milieu associatifs » 1 parent dont l'enfant est à l'école et 1 parent n'ayant plus d'enfant scolarisé au Bréviaires) nous ont proposées des activités qui sont donc en place à ce jour, soit, le foot et le Yoga le lundi, l'art plastique le mardi, et la pâtisserie le jeudi.

Les enfants s'inscrivent auprès du personnel communal sur les listes d'activités de leur choix, puis un planning de « répartitions » des enfants pour ces activités est transmis en fin de mois pour le mois suivant, à l'ensemble des parents dont les enfants sont inscrits au temps TAPS. Le foot, en raison de la météo, peut être ponctuellement annulé, Monsieur PAONESSA, notre animateur bénévole, que beaucoup connaissent pour être l'encadrement de l'activité foot aux bréviaires, a cessé cette activité et ce jusque fin mars en raison de la saison hivernale. En effet beaucoup d'enfants, rentraient sales, boueux, certains restant en plus à l'étude ou garderie sans vêtement et chaussures de rechanges malgré les consignes passées par le cahier de liaison.

Le nombre important d'enfants inscrits au TAPS, environs 100, ne permet pas à tous, de participer chaque semaine à une activité dite « encadrée ». Ainsi, le reste des enfants reste dans l'enceinte de l'école où leur sont proposés des jeux extérieurs, des jeux de sociétés et des activités manuelles. Le vendredi après 15h30 étant le seul jour sans TAPS ou la garderie débute dès la sortie de la classe.



Yoga



Mme Laure Raffin,
intervenante bénévole TAP pâtisserie

Du côté de l'école



Foot



Foot



Arts plastiques



Yoga



Arts plastiques



• VOIRIES, COMMUNALES, SECURITE, TRAVAUX, AIRES DE JEUX •

Lotissement des près du Roy :

Depuis le 22 octobre 2015, par acte notarié, la commune a repris la propriété des voies privées, des espaces verts, du réseau eaux usées, du réseau eaux pluviales, du bassin de rétention des eaux pluviales, du réseau de distribution de la télévision et du réseau d'éclairage public. Depuis cette date, la commune a la charge de la gestion et l'entretien des voies publiques, des réseaux eaux usées et eaux pluviales et du réseau d'éclairage public.

L'ASL du Domaine des Près du Roy assure à ses frais la gestion et l'entretien des espaces verts, du bassin de rétention des eaux pluviales et du réseau de distribution de la télévision.

Ce transfert des voiries et leur changement de statut : privé / public a conduit la commune à mettre en conformité les libres circulations communales entre quartiers en assurant le meilleur niveau de sécurité possible.

C'est ainsi que la liaison Rue des Vanneaux (qui n'était pas une

impasse comme son nom l'indique) et l'impasse de la Polisserie a été rétablie.

Un arrêté municipal a été pris, certes réglementaire, mais avec pour objectif principal d'inviter les parents à prendre conscience, que laisser jouer les enfants sur les voies publiques présente des risques très importants qui engagent leur seule responsabilité.

C'est ainsi que pour répondre aux observations de certains parents faisant état du fait que le terrain de sport était impraticable en hiver, la Rue des Pluviers qui ne comporte aucune entrée d'habitation a été fermée provisoirement à la circulation et mis à disposition des enfants.

Cependant chacun doit savoir ou se rappeler :

La liaison que représente aujourd'hui, en continuité, l'Impasse de la Polisserie, la Rue des Vanneaux, la Rue des Pluviers et la Rue des Camélias respecte le tracé de la voirie de liaison, prévue au Plan d'Occupation des sols de la commune depuis 2001, entre le Chemin Vert et la Route du Matz .

Barrières provisoires à l'entrée des Près du Roy Route des Haras :

Ces dernières ont été installées en attente de travaux de modification

de cette entrée qui s'est révélée dangereuse en raison d'un manque de visibilité pour les riverains immédiats et de la vitesse souvent trop élevée des entrants.

Sécurité dans le village

Il est rappelé aux automobilistes que la vitesse autorisée en agglomération est 50km/h et parfois selon indication 30 Km/h. De nouvelles Zones 30km/h sont à l'étude dans le centre du village.

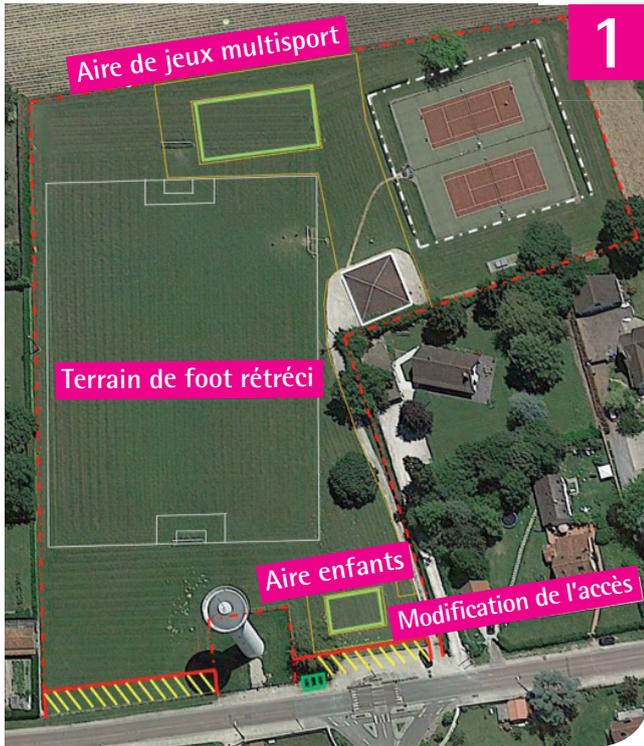
Aires de jeux

Un projet d'aménagement ludique et sportif sur le terrain de sport de la commune.

Ce projet étudié et financé par la Communauté de Communes des Etangs comprend l'installation d'un terrain multisports et d'une aire de jeux pour les enfants. **1**

Travaux Rue Neuve

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (S.I.A.E.P) va procéder à partir du 21 mars 2016 au renouvellement de la conduite d'eau avec la reprise des branchements existants depuis la Route des Haras jusqu'à la station d'épuration. Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous vous remercions pour votre compréhension.





Cabaret



Galette des rois



Galette des rois

• SORTIE ANNUELLE

Comme chaque année, la Commune des Bréviaires a offert une sortie annuelle aux **séniors de plus de 70 ans**, le 18 décembre 2015. Dans le courant de l'année, il a été proposé, au choix, une sortie à la journée agrémentée de visites et d'un déjeuner ou un spectacle de fin d'année. Cette dernière proposition ayant été retenue, c'est à l'Auberge du bout des Prés, que 51 personnes ont pu déjeuner et assister à un très beau spectacle composé de Cowboys et indiens. De magnifiques costumes, saupoudrés de rythmes entraînants, nous ont permis une saisissante escapade au cœur du Far West et de ses saloons, ou chacun et chacune ont pu consommer sans modération ou presque...



• GALETTE DES ROIS

Traditionnellement, la Mairie, a convié tous les séniors de la Commune à venir déguster la succulente galette des rois. Ainsi 60 personnes ont pu prétendre au titre très convoité de Roi ou Reine de l'année. Si la musique n'a pas entraîné de danses, elle a permis à tous de partager ce moment de convivialité entre amis, autour d'une coupe pétillante, de chocolats, gâteaux et autres plaisirs gustatifs ! Le discours de Monsieur le Maire sur l'actualité de la commune, fut comme toujours très apprécié. Mme Gerbet Valérie, Vice-présidente du CCAS a rappelé que les propositions concernant la sortie annuelle auront lieu lors du prochain repas réunissant les séniors courant mai. Ce qui laisse à chacun le loisir de réfléchir à notre prochaine éventuelle destination !

N'étant pas certain que 2, voir 3 parts de galettes rassasient nos invités, Monsieur le Maire, ainsi que les Membres du CCAS, ont remis à chacun un petit ballotin de chocolat, rappel pour notre estomac, des fêtes de Noël qui venaient de prendre fin. Remerciements aux membres du CCAS pour l'organisation de la journée et leur présence.

• CLUB DES CHEVEUX ARGENTÉS SÉNIOR (CCAS)

Un vendredi sur deux, **la Mairie met à disposition, un lieu de rencontre pour les séniors**. Ainsi autour d'un café ; de boisson diverses et de petits plaisirs sucrés, s'organisent différents jeux de société mis à disposition. Joueur, ou non, chacun peut venir converser, tricoter, ou tout simplement s'entourer de bonne humeur et de convivialité.

Ce lieu de partage, se situe dans « l'ancienne cantine de l'école », à droite face à la Mairie. Un ou plusieurs membres du CCAS, détentrices des clés de ce petit paradis, vous y accueilleront !

Voici les dates des prochaines rencontres :

AVRIL

Vendredi 15

MAI

Vendredi 13
Vendredi 27

JUIN

Vendredi 10
Vendredi 24

• VOEUX •



• CÉRÉMONIE DU 8 MAI •



Comme chaque année, la cérémonie du Souvenir a été organisée et célébrée par l'Amicale des Anciens Combattants des Breviaires et du Perray, par les représentants des deux Conseils Municipaux en présence des Pompiers des Essarts, de la gendarmerie et de plusieurs habitants de ces deux Communes.

Exceptionnellement et pour la première fois, Monsieur Yves Maury, Maire des Breviaires, en Corrèze pour des raisons familiales n'a pu être présent. C'est donc Jacques Formenty, 1^{er} Adjoint, qui a accompagné Paulette Deschamps, Maire du Perray en Yvelines.

M. Jean-Claude Dorval, Président de l'Amicale, prononça un discours aux rappels « historiques » puis J. Formenty lut le communiqué du secrétariat d'état aux anciens Combattants après une minute de silence en recueillement aux « morts pour la France ».

L'assistance se déplaça ensuite au Cimetière. Pourquoi cette co-commémoration entre le Perray et les Breviaires ?

N'oublions pas : en juillet 1944, un bombardier Allié, abattu par l'aviation Allemande, s'est écrasé dans

la forêt de Rambouillet, non loin des Breviaires. Les membres d'équipage, trois canadiens de 20 à 28 ans reposent au cimetière de notre village. Un hommage leur est donc rendu par nos deux communes chaque 11 Novembre et 8 mai.

Un petit déjeuner amical clôtura cette cérémonie dans la salle des fêtes.

A 11 heures, une délégation Brugeoise participa à l'hommage que la ville du Perray organisa en son cimetière, devant le monument aux morts.





Mairie

12, route des Haras
78610 LES BREVIAIRES
Téléphone : 01 34 57 83 10
Télécopie : 01 34 84 13 15

Horaire d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 12h00 - 14h00 - 17h00
Ouverture 9h00 pendant les vacances scolaires
Samedi matin : 9h00 - 12h00
mairie.breviaires@wanadoo.fr

• LUTTE CONTRE LE BRUIT : RAPPEL •

ARRÊTÉ DU MAIRE - LUTTE CONTRE LE BRUIT N°2011-08

Le Maire de la Commune LES BREVIAIRES,

ARRETE

Section 1 : principes généraux

Article 1er : Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jours comme de nuit.

Article 2 : En règle générale, l'arrêté préfectoral N° 08-038/DDD et ses annexes s'appliquent.

Section 2 : bruit dans les propriétés privées

Article 3 : Par dérogation à l'arrêté préfectoral sus visé et notamment son article 10, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuses raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : INTERDIT

Article 4 : Le Maire de la Commune des Bréviaires, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RAMBOUILLET, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LES BREVIAIRES, le 19 avril 2011

Le Maire,
Yves MAURY

• LES POUBELLES : RAPPEL



Après que les éboueurs aient vidé nos poubelles dans les camions du SICTOM, merci de les rentrer chez vous et de ne pas les laisser sur le trottoir les jours suivants... Ces objets ne sont pas forcément agréables à l'oeil de votre voisin !

• LES DECHETS VERTS : RAPPEL



Les containers situés près du château d'eau ne sont destinés qu'à recevoir les déchets résultants de tonte d'herbe et les feuilles à l'exclusion de «TOUT» autre déchet tels que branches, petit bois et... béton !!

• LES FEUX DOMESTIQUES



ILS SONT INTERDITS

• LES ANIMAUX DOMESTIQUES :



Pour le bien-être de tous, il est demandé aux propriétaires de ramasser les déjections laissées par leur chien avec des sacs plastiques. Un petit geste plein de civisme pour préserver l'accès des lieux publics aux animaux domestiques et ainsi rendre les promenades à tous bien plus agréables.

A vos Agendas

• DES DATES À RETENIR

Vendredi 20 Mai

SOIRÉE BISTROT : Comité des Fêtes

Samedi 21 Mai

SPECTACLE DE L'ATELIER THÉÂTRE

Dimanche 22 Mai

VIDE GRENIERS - Caisse des écoles

Samedi 18 Juin

RANDONNÉE - Comité des Fêtes

Vendredi 1^{er} juillet

FÊTE DE L'ÉCOLE (jeux suivis d'un barbecue) - Ecole et Caisse des écoles

Samedi 10 septembre
dimanche 11 septembre

FÊTE COMMUNALE - Comité des Fêtes



calendrier du service de collecte du 1^{er} mars 2016 au 31 mars 2017

LES BREVIAIRES



Ordures ménagères

collecte : tous les **mercredis** matin



Emballages - journaux - revues - magazines

collecte : un **lundi** sur deux le matin

2016	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	2017	janv.	fév.	mars
			9	6	4	1			7	5		2		
	14	11			18	15	12	10		19		16	13	13
	28	25	23	20		29	26	24	21			30	27	27



Verre : bouteilles - bocaux - pots

Collecte : un **lundi** sur six en journée

2016	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	2017	janv.	fév.	mars
			9			1	12			5				
	28			20				24				16	27	

Horaires de collecte

Présentation des bacs la veille au soir pour les collectes du matin

Matin : de 5h00 à 12h00
Après-midi : de 12h00 à 20h00
Journée : de 8h00 à 17h00



Les collectes du 28 mars et 15 août seront assurées normalement.

N°Vert 0 800 49 50 61

www.sictomregionrambouillet.com

DANS LE BAC BLEU

TRI DES EMBALLAGES RECYCLABLES



Emballages

Revue
Journaux
Magazines



Aérosols
Conserves



DANS LE BAC VERT

TRI DES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles sans les bouchons

Bocaux de conserve sans les couvercles



Pots de yaourt
Pots de confiture

CONTINUEZ ET BRAVO
ENCORE
87%
DE QUALITÉ DE TRI

**UN DOUTE SUR UN DÉCHET ?
Jetez-le dans le bac d'ordures ménagères.**



• AGENDA DES 4 SAISONS 2016 •



2016, l'année de tous les anniversaires à la Bergerie Nationale !



Agri Anniversaires **Agri Formations** **Agri Balades en calèche**

Retrouvez les informations et programmes sur www.bergerie-nationale.educagri.fr

Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Les 6 et 7 Tonte & Laine Du 20 février au 6 mars Cirque & Carnaval	Les 26 et 27 Basse-cour & Pédagogie.	Du 16 avril au 1er mai Chasse aux œufs	Du 5 au 8 Gastronomie & Zootechnie Marché fermier de printemps	Du 28 mai au 12 juin Paroles de jardiniers semaine du DD Les 4 et 5 Cheval & Traction
Le 28 Course aux œufs	Du 16 avril au 1er mai Chasse aux œufs	Du 16 avril au 1er mai Chasse aux œufs	Les 14 et 15 Chien & Travail	Dimanche 26 Histoire & Histoires

Agri Mercredis

- 14h30 - Visite guidée de la ferme
- 15h30 - Animations animalières et tour de la ferme en calèche

Les autres week-ends et jours fériés

- 14h30 - Visite guidée de la ferme
- 15h30 - Animation du jour

Tous les jours d'ouverture

- 16h00 à 17h00 - Traite des vaches
- 16h30 - Traite des chèvres et/ou soins aux animaux

Bergerie Nationale - Parc du Château CS40609 - 78514 Rambouillet cedex - Tél. Animation (semaine) : 01 61 08 68 70 - Fax : 01 61 08 69 20
 Mail : animation.bn@educagri.fr - Rejoignez-nous sur [facebook](#) : [BergerieNationaledeRambouillet](#)





2016, l'année de tous les anniversaires à la Bergerie Nationale !



Agri Anniversaires **Agri Formations** **Agri Balades en calèche**

Retrouvez les informations et programmes sur www.bergerie-nationale.educagri.fr

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Du 4 juillet au 31 août Jeux d'Été	Les 17 et 18 Agricultures & Patrimoines Entrée gratuite	Du 19 octobre au 2 novembre Cowboys & Indiens	Du 11 au 13 Élevage & Gastronomie Marché fermier d'automne	Du 19 au 27 Goût d'Yvelines & Gastronomie d'automne	Du 7 au 24 La Bergerie fête Noël

Agri Mercredis

- 14h30 - Visite guidée de la ferme
- 15h30 - Animations animalières et tour de la ferme en calèche

Les autres week-ends et jours fériés

- 14h30 - Visite guidée de la ferme
- 15h30 - Animation du jour

Tous les jours d'ouverture

- 16h00 à 17h00 - Traite des vaches
- 16h30 - Traite des chèvres et/ou soins aux animaux

Bergerie Nationale - Parc du Château CS40609 - 78514 Rambouillet cedex - Tél. Animation (semaine) : 01 61 08 68 70 - Fax : 01 61 08 69 20
 Mail : animation.bn@educagri.fr - Rejoignez-nous sur [facebook](#) : [BergerieNationaledeRambouillet](#)



• CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES ! •



Protégez votre logement : équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, installez des équipements adaptés et agréés (volets grilles éclairage automatique...).



Soyez prévoyants : photographiez vos objets de valeur. Notez les numéros de série, la référence conservez vos factures des matériels.



Soyez vigilants : fermez la porte à double tour même lorsque vous êtes chez vous. Avant de laisser entrer quelqu'un, assurez vous de son identité, ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux cartes de crédits, sac à main, clés de voitures. N'hésitez pas à signaler à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.



Ne commettez pas d'imprudence : n'inscrivez pas vos noms et adresses sur vos trousseaux de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs confiez les plutôt à une personne de confiance.



En cas d'absence durable : Prévenez une personne de confiance de votre entourage. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence. Veillez à ne pas communiquer vos dates de vacances sur les réseaux sociaux.



Opposition carte bancaire : 08 92 70 57 05



Opposition chéquier : 08 92 68 32 08

Blocages téléphones portables :



- SFR : 10 23
- Orange : 08 00 100 740
- Bouygues Telecom : 08 00 29 10 00
- Free : 32 44



Brigade de gendarmerie de Rambouillet :
01 61 08 61 50

**VOUS ÊTES VICTIME OU TEMOIN D'UN CAMBRIOLAGE
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

• PISCINE INTERCOMMUNALE DES ETANGS •



► HORAIRES PISCINE

Fermeture de la caisse **45 min** avant l'heure de fermeture indiquée et **évacuation des bassins 15 min avant !**

LUNDI		17h - 19h
MARDI	12h30 - 13h30	17h - 19h
MERCREDI	10h30 - 12h30	14h - 18h
JEUDI	11h45 - 13h30	17h - 19h
VENDREDI	13h45 - 17h	19h - 21h
SAMEDI		11h - 19h*
DIMANCHE	9h - 13h	

► HORAIRES ESPACE-FORME

LUNDI		15h - 20h30
MARDI	12h30 - 13h30	15h - 20h30
MERCREDI	10h30 - 12h30	14h - 19h
JEUDI		15h - 20h30
VENDREDI		13h45 - 21h
SAMEDI		11h - 19h*
DIMANCHE	9h - 13h	

► HORAIRES AQUA-GYM

LUNDI	12h30-13h15	19h-19h45	19h45-20h30
MARDI		19h-19h45	19h45-20h30
MERCREDI	12h30-13h15		
JEUDI		19h-19h45	19h45-20h30
VENDREDI	12h30-13h15	17h30-18h15	18h15-19h00
SAMEDI	10h-10h45		
DIMANCHE			

* Fermeture de la caisse de 13h00 à 13h30

Période estivale (de début juillet à mi-septembre) :

OUVERT tous les jours de 11h à 19h (fermeture de la caisse de 13h à 13h30)

Petites vacances scolaires :

OUVERT du lundi au samedi de 11h à 19h le dimanche de 9h à 13h (fermeture de la caisse de 13h à 13h30)

► TARIFS PISCINE

ACCES PISCINE	UNITAIRE CCE *	UNITAIRE HORS CCE	ENFANT CCE *	ENFANT HORS CCE	ADULTE CCE *	ADULTE HORS CCE
Enfant à partir de 4 ans	2,40 €	3,20 €				
Adulte à partir de 18 ans	3,80 €	4,20 €				
Carte de 10 entrées (valable 1 an)			19 €	27 €	34 €	40 €
Carte de 20 entrées (valable 1 an)			34 €	49 €	64,50 €	73 €
Carte de 30 entrées (valable 1 an)			50 €	73,50 €	95 €	110 €
Chômeurs / Handicapés / Etudiants -26 ans	Tarif enfants CCE* ou Hors CCE					

Ete (juillet/aout) entrée illimitée SPECIAL ENFANT	31 €
Tarif groupe enfants, 10 enfants minimum accompagnés et intégrés dans une structure organisée	1,70 €
Tarif groupe adultes (hors ESPACE-FORME) 10 adultes minimum	2,30 €

► TARIFS ESPACE-FORME / ESPACE-FORME ET PISCINE

ACCES ESPACE FORME	UNITAIRE	MENSUEL	TRIMESTRIEL	ANNUEL
Adulte à partir de 18 ans	6,30 €	28 €	75 €	250 €

ACCES ESPACE FORME + PISCINE	UNITAIRE	MENSUEL	TRIMESTRIEL	ANNUEL
Adulte à partir de 18 ans	8,20 €	33 €	85 €	295 €

► HORAIRES AQUA-GYM (10 cours par trimestre)

Inscription au 1 ^{er} trimestre	72 €
Inscription au 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre	128 €
Inscription à l'année	180 €

Tous les usagers titulaires du «forfait Plage», de la Base de Loisirs des Etangs de Hollande, bénéficieront d'une remise de 20% sur toutes les entrées piscine (hors espace-forme), sur présentation de leur carte (en Juillet et Août)

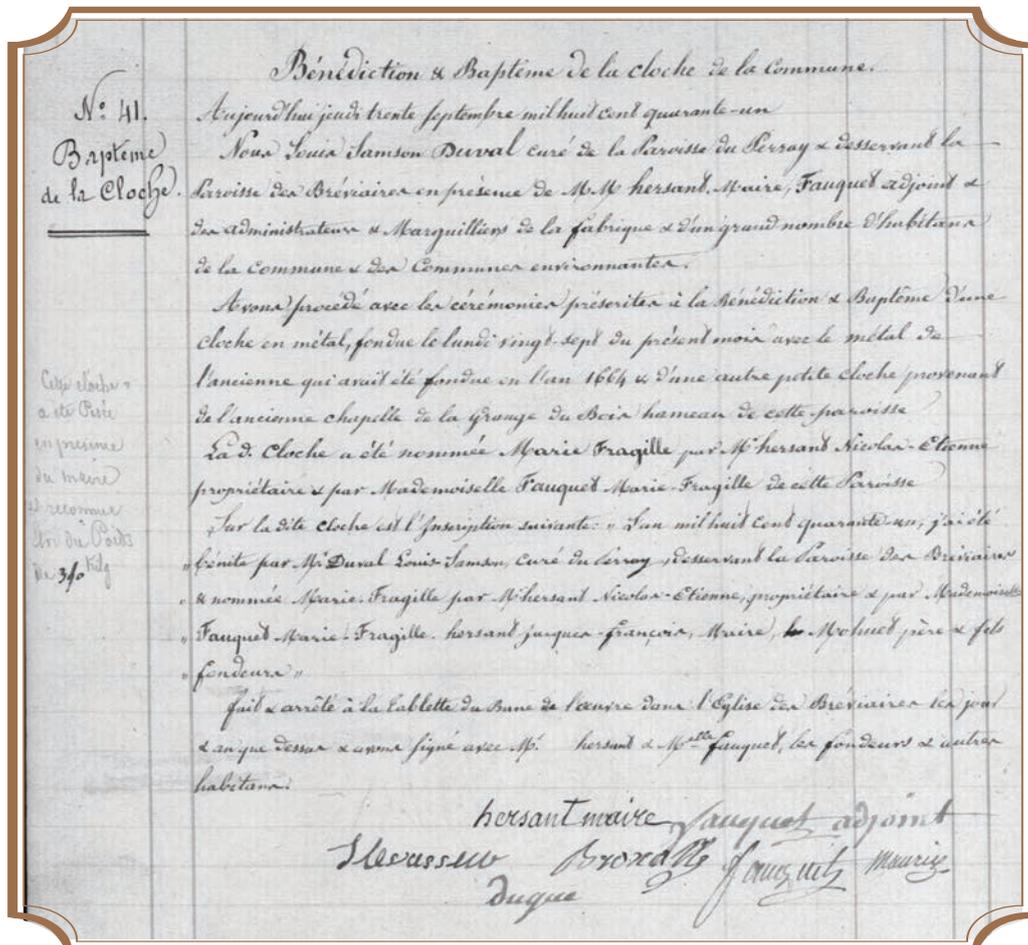
* Communes CCE : les Bréviaires, les Essarts le Roi, le Perray en Yvelines + Commune bénéficiant du tarif * CCE : Auffargis

Piscine Intercommunale des Etangs, 45 rue des Molières - 78690 Les Essarts le Roi / Tél : 01.30.41.66.62

• SEPTEMBRE – BAPTÊME DES CLOCHES DE L'ÉGLISE •

Bénédictio & Baptême de la cloche de la commune.
Aujourd'hui jeudi trente septembre mil huit cent quarante-un
Nous Louis Samson Duval Curé de la Paroisse du Perray & desservant la
Paroisse des Bréviaires en présence de MM Hersant Maire, Fauquet adjoint &
des administrateurs et Marguilliers de la fabrique & d'un grand nombre d'habitants
de la commune & des communes environnantes.
Avons procédé avec les cérémonies prescrites à la Bénédiction & Baptême d'une
Cloche en métal, fondue le lundi vingt-sept du présent mois avec le métal de
L'ancienne chapelle de la Grange du Bois hameau de cette paroisse
La d. (dite) Cloche a été nommée Marie Fragille par Mr hersant Nicolas-Etienne
Propriétaire & par Mademoiselle Fauquet Marie-Fragille de cette Paroisse
Sur la dite Cloche est l'inscription suivante : " L'an mil huit cent quarante-un, j'ai été
"bénite par Mr Duval Louis-Samson, curé du Perray, Desservant la paroisse des Bréviaires
"& nommée Marie-Fragille par Mr hersant Nicolas-Etienne, propriétaire & par Mademoiselle
"Fauquet Marie-Fragille. Hersant Jacques-François Maire, Mohuet père & fils "fondeurs"
Fait & arrêté à la Tablette du banc de l'œuvre dans l'Eglise des Bréviaires les jours
& an que dessus & avons signé avec Mr hersant & Melle fauquet,
les fondeurs & autres habitants

Cette cloche a été pesée en présence du maire
Et reconnu être du poids
De 350 kg



ILS SE SONT UNIS :

Emilie RIVOAL et Charlie MARIETTE le 29 aout 2015

IL NOUS A QUITTÉ :

Michel FILLION le 29 octobre 2015

BIENVENUE À :

Alleyzia, Nathalie, Anabela FRENANDES LINO SURJOUS le 11/07/2015

Ernest, Désiré, Jean PREVEL le 03/09/2015

Colin, Louis, Paul CAUSSIAUX le 17/09/2015

Louis, Noel, Serge NEVEU le 05 /10/2015

Luka, Gérard, Jacques CHAPY le 08/10/2015

Clara RIBEIRO BARBOSA le 16/10/2015

Deven, Olivier, Henri GROISON le 13 /11/2015

Antony Lucka et Jade Maeva COURDOUX JEANNIN le 16/11/2015



BASE DE LOISIRS

Les Étangs de Hollande



AU COEUR DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET...
...la première base verte des Yvelines !



Les Tarifs

* Enfant : de 3 à 15 ans - Adulte : à partir de 16 ans.

** Étudiant : carte étudiant / pièce d'identité

** Handicapé : carte d'invalidité / pièce d'identité

*** Le forfait est nominatif et devra comporter une photo

⁽¹⁾ Les communes C.C.E : Les Bréviaires, Les Essarts-le-Roi, Le Perray-en-Yvelines

► Accès base de loisirs

Plage (unitaire) Enfant*/étudiant-handicapé**

Plage (unitaire) adulte *

Mini-golf (unitaire) La partie

► Forfait plage ***

Enfant*/étudiant-handicapé** (accès illimité pour la saison)

Adulte* (accès illimité pour la saison)

► Tarif groupes (à partir de 10 enfants - associations, collectivités, sur réservation)

Plage (unitaire) Enfant*

Plage (unitaire) Accompagnateur (1 gratuit pour 10 enfants)

Supplément mini-golf (unitaire) La partie

Tarif C.C.E⁽¹⁾

2,80 €

3,50 €

3,50 €

17 €

35 €

Tarif hors C.C.E⁽¹⁾

3,50 €

5,00 €

3,50 €

2,80 €

5,00 €

2,20 €